

**FEUILLE DE CLOTURE ET DE SIGNATURES
DU PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 13 MARS 2023**

Article R 2121-15 du CGCT modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21 : Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire de séance, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Délibération 20230313-003

OBJET : SIEG – TE63 modification statuts

Délibération 20230313-004

OBJET : Renouvellement Photocopieur en location

Délibération 20230313-005

OBJET Approbation du Compte Administratif 2022 – Affectation des résultats année 2023 du budget communal

Délibération 20230313-006

OBJET Approbation du Compte de Gestion 2022 dressé par les comptables publics du Service Comptable de Riom

Délibération 20230313-007

OBJET Abonnement application PanneauPocket

Délibération 20230313-008

OBJET SEMERAP Mission Balayage mécanique rues

Délibération 20230313-009

OBJET Taux et Exonérations facultatives en matière de Taxe d'Aménagement communale

Délibération 20230313-010

OBJET Convention pour la stérilisation des chats libres

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
CHARBONNEL Pascal	Maire – Président de séance	
TIQUEUX Frédérique	Conseiller municipal - Secrétaire de séance	